

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Monsieur Fabian DE BOEY
Directeur-Adjoint
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/06/2024

N/Réf. : BXL22973_727_PU
Gest. : TS
V/Réf. : B1081/2023
Corr. : ROBERT Céline
NOVA : 04/XFD/1924798

BRUXELLES. Avenue de la Brabançonne, 9
(= zone de protection des Squares Ambiorix, Marie-Louise, Marguerite et l'avenue Palmerston / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: diviser une maison unifamiliale en 3 logements, aménager un logement dans le bâtiment arrière, construire une annexe, modifier le pan arrière de la toiture et aménager des terrasses (mise en conformité)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 12/06/2024, reçu le 13/06/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/06/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Façade avant (© Google Streetview)



Détail des toitures aile principale de gauche




Profil de la toiture et relation avec le milieu du n° 11


Façade arrière et transformations en toiture (photos extraites du dossier de demande)

Avis

Les transformations dont la régularisation est demandée sont sans impact sur les vues vers et depuis les squares protégés. La CRMS constate la présence de décors intérieurs de grande qualité (plafonds, moulures, cheminées) et demande de veiller à leur conservation lors d'éventuels travaux (notamment en cas de compartimentage RF).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels; hlelievre@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be; opp.patrimoine@brucity.be; crms@urban.brussels; avis.advies@urban.brussels; protection@urban.brussels; lleirens@urban.brussels; urb.a.ccueil@brucity.be; urb.pu-sv@brucity.be; celine.robert@brucity.be